



ZONE	USAGE DOMINANT
R	Résidentiel ou habitation
C	Commerce et service
CI	Commercial-industriel
I	Industriel
S	Public et institutionnel
REC	Récréation
A	Agricole
F	Forestier
CN	Conservation

LIMITE
Lot
Zone
Municipale

SECTEUR DE CONTRAÎNTE
Zones à risques moindres
Zones à risques élevés
Zones inondables

Annexe au plan de zonage (zones de contrainte)

Plan 92-048 (voir art. 24.1)
Plan 92-070 (voir art. 24.1)

Règlement numéro 2007-103
Adopté le 10 décembre 2007
Entré en vigueur le 12 février 2008.

REV. No.	DATE	NATURE	PAR	APPROUVÉ
12	19/10/2023	MISE À JOUR (4)		M.M.
11	25/01/2022	MISE À JOUR (2)		M.M.
10	17/02/2021	MISE À JOUR (3)		M.M.
09	28/02/2020	MISE À JOUR (4)		M.M.
08	2019	MISE À JOUR (1)		M.M.
07	2018	MISE À JOUR (10)		M.M.
06	2016	MISE À JOUR (8)		M.M.
05	2013	MISE À JOUR (9)		M.M.
04	2012	MISE À JOUR (14)		M.T.
03	2011	MISE À JOUR (3)		M.T.
02	2009	MISE À JOUR (3)	ROCHE	
01	2008	MISE À JOUR (2)	ROCHE	

CORRECTION APRÈS TRAVAUX LE _____ PAR _____

CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT No
ADOPTÉ LE _____

MAIRE : _____ (Ghislain Lévesque)

GREFFIERE : _____ (Valérie Haince)

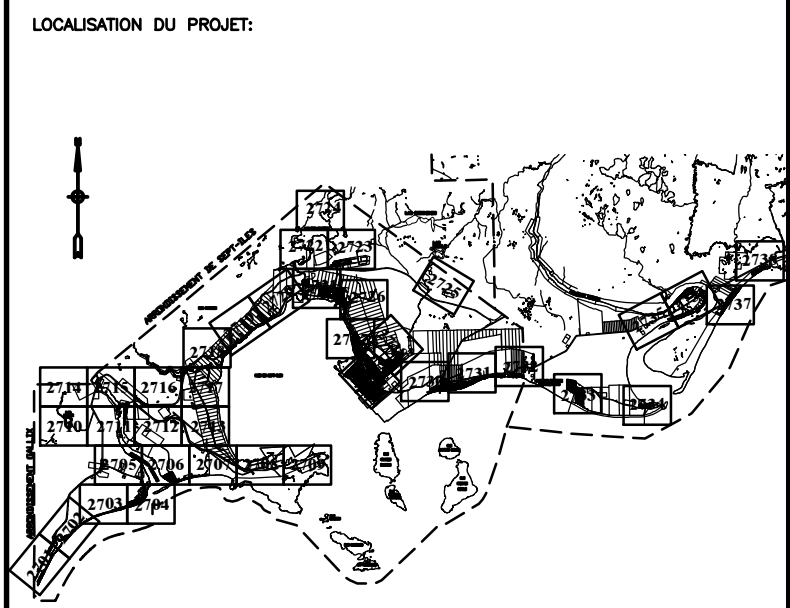


Roche Inc., Groupe-conseil
3075, ch. des Quatre-Bourgeois
Québec (Québec)
Canada, G1W 4Y4
Téléphone: (418) 654-0600
Télécopieur: (418) 654-9699
Site web: www.royal.ca



NOM DU PROJET:

PLAN DE ZONAGE



RELEVÉ PAR :	CONCEPTEUR :
DESSINÉ PAR : C. MORIN	VERIFIÉ PAR :
VERIFIÉ PAR :	APPROUVÉ PAR :
DATE : 2006-11-9	ECHELLE : 1:125 000
RÈGLEMENT No. :	PLAN No. : 2700
CONTRAT No. :	